FISCALITÉ

Politique de prix de transfert : construire, documenter et défendre ses choix

Les flux entre sociétés d'un même groupe se mettent souvent en place au fil des besoins : refacturation de services, redevances de marque, ventes intragroupe, financements internes. Faute de politique formalisée, les prix pratiqués deviennent difficiles à expliquer et la documentation se construit dans l'urgence, au moment où l'administration la demande. Cette journée pose la méthode de bout en bout : analyse fonctionnelle des entités, choix d'une méthode de prix, mise en cohérence des contrats intragroupe et construction de la documentation. Chaque participant repart avec la trame d'une politique adaptée à la taille et aux flux de son groupe.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 145 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables fiscaux, directeurs financiers, contrôleurs de gestion, juristes d'entreprise et collaborateurs de cabinet.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les flux intragroupe concernés par une politique de prix de transfert
- Conduire une analyse fonctionnelle des entités du groupe
- Choisir une méthode de détermination des prix adaptée à chaque flux
- Mettre les contrats intragroupe en cohérence avec les prix pratiqués
- Constituer une documentation lisible et défendable en cas de contrôle

03 Programme détaillé

M1 Cadre et analyse fonctionnelle

- Comprendre qui crée la valeur dans le groupe
- Principe de pleine concurrence et logique suivie par les administrations
- Recensement des flux intragroupe de biens de services et d'actifs
- Analyse des fonctions des risques et des actifs de chaque entité
- Identification des entités à rémunérer et des entités résiduelles
- Atelier : Les participants conduisent l'analyse fonctionnelle d'un groupe présenté en séance.

M2 Choix et application des méthodes

- Fixer un prix que l'on peut justifier
- Méthodes fondées sur les prix comparables et méthodes fondées sur les marges
- Recherche de comparables et retraitements nécessaires
- Rémunération des services intragroupe et des prestations de siège
- Redevances de marque et de savoir-faire
- Financements intragroupe et détermination des taux appliqués
- Cas pratique : Le groupe applique deux méthodes au même flux et compare les résultats obtenus.

M3 Documentation et contrôle

- Écrire aujourd'hui ce qui sera demandé demain
- Structure de la documentation et cohérence entre les entités
- Alignement des contrats intragroupe sur les pratiques réelles
- Conservation des éléments de preuve et mise à jour annuelle
- Conduite à tenir lors d'une demande de l'administration
- Mise en situation : Un participant justifie la politique du groupe face à un vérificateur joué par le formateur.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 145 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr